Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLES ORIENTATIONS DE POLITIQUE SANITAIRE (NOPS)

Le réseau de soins du Chablais reconnu d'intérêt public

Lundi 30 octobre 2000 à Ollon, le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Charles-Louis Rochat, a accordé la reconnaissance d'intérêt public à la Fédération de soins du Chablais (FSC). Après la Côte, le Nord vaudois, la région Orbe-Venoge-La Vallée et l'Ouest lémanique, le Chablais devient ainsi le 5ème réseau reconnu d'intérêt public. Trois autres projets sont encore en phase d'élaboration et leur constitution sera achevée au début de l'an prochain.

Le chef du DSAS s'est réjoui de la constitution de la Fédération de soins du Chablais. Le réseau représente sans conteste la forme d'organisation la plus adéquate et la plus flexible pour envisager toutes les prises en charge dans le Chablais aujourd'hui et demain. Que ce soit pour développer les soins de proximité - en coordination avec le Pays d'Enhaut et le Chablais valaisan - ou pour concevoir l'organisation hospitalière des soins aigus conjointement avec la Riviera, les partenaires de la FSC disposent de l'outil idéal. En effet, ils partagent d'ores et déjà des valeurs communes et des projets visant à améliorer la qualité des prestations offertes à la population, en particulier par la création de filières de soins.

André Bonzon, préfet d'Aigle et Luc Vuadens, préfet de Monthey, respectivement président et vice-président de la FSC ainsi que Jean-Luc Schupp, président du Comité de direction, ont pour leur part présenté la structure et les projets du nouveau réseau. Autour de l'hôpital multisite du Chablais (HDC), on trouve pour l'instant la plupart des prestataires de soins vaudois. Le but à court terme - avec le soutien du Service valaisan de la santé publique - est d'inciter les établissement valaisans à rallier la FSC pour créer le premier réseau de soins intercantonal de Suisse. L'Association des médecins du Chablais, qui regroupe l'ensemble des médecins vaudois et valaisans de la région, est déjà représentée au sein de la FSC par un Conseil médical qui préavise les objets que lui soumet le Comité de direction.

Le contrat de prestations a été signé pour 15 mois. La demi-douzaine de projets

retenus pour 2000-2001 comprend la mise sur pied d'un Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO), la création d'appartements protégés, l'offre d'une gamme de services " mère-enfant " complète ou encore la définition d'un programme de formation continue pour les collaborateurs. Dès 2001, une nouvelle série de projets, encore à l'étude aujourd'hui, sera lancée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 octobre 2000

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 / 316 42 41 Jean-Michel Clerc, secrétaire général de la FSC, 024 / 468 84 75